



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Renforcement de la compréhension mutuelle et de la cohésion nationale sur la SSR

Rapport du Conseil fédéral en réponse
à la motion Maissen (10.3055)

du 7 décembre 2012

L'essentiel en bref

Donnant suite à la motion Maissen du 4 mars 2010, le Parlement a chargé le Conseil fédéral de demander à la SSR d'accroître ses contributions en faveur des échanges interculturels et de la compréhension mutuelle entre les différentes régions linguistiques du pays. Le Conseil fédéral était en outre prié d'observer l'évolution de la situation et d'informer le Parlement, au plus tard fin 2012, des progrès accomplis. Le présent rapport répond à cette exigence.

L'obligation, pour la SSR, de fournir des prestations favorisant l'intégration des régions linguistiques est inscrite dans la loi sur la radio et la télévision ainsi que dans la concession. La SSR remplit une fonction identitaire et intégrative importante en Suisse. Promouvoir l'échange entre les régions est une tâche centrale de son service public.

Le rapport s'articule principalement autour de deux axes: les résultats de l'observation des programmes d'une part, et les déclarations de la SSR sur ses propres prestations en faveur de la promotion des échanges entre les régions linguistiques d'autre part.

Les résultats des études réalisées par l'université de Fribourg (pour la télévision) et par Publicom SA (pour la radio) montrent que les programmes radio-TV de la SSR traitent peu les événements survenant dans les autres régions. Le nombre de comptes rendus télévisés consacrés à des événements d'autres régions linguistiques est relativement faible. Seule Radio Rumantsch fait exception, ce qui peut s'expliquer par l'exiguïté de la région en question et par le peu d'événements qui s'y produisent.

La SSR a décrit dans un catalogue détaillé les mesures journalistiques et organisationnelles qu'elle a prises en faveur de la compréhension entre les régions linguistiques. Dans sa stratégie d'entreprise du 15 octobre 2012, elle prévoit en outre la mise en place d'un concept d'intégration des régions linguistiques.

Dans sa prise de position, la SSR formule un certain nombre de réserves sur les analyses scientifiques. A son avis, la méthode utilisée ne tient pas suffisamment compte de la pratique. Les analyses n'examinent l'offre quotidienne d'information que sur une courte période; certains éléments du programme conçus de manière ciblée – comme les semaines spéciales sur le Tessin ou des émissions en commun – ne sont pas répertoriés, ou seulement de manière fortuite. En outre, la SSR voit un certain conflit d'objectifs entre l'obligation de contribuer à la compréhension mutuelle des régions linguistiques et le souci de respecter des critères de qualité, tels que l'actualité et la pertinence des thèmes traités ou le professionnalisme journalistique. La SSR a aussi présenté sa propre étude sur ses prestations en matière d'intégration. Réalisée sous la forme d'un sondage auprès du public, l'étude montre que celui-ci manifeste un intérêt évident pour les autres régions linguistiques et qu'il trouve que la SSR pourrait être plus active dans ce domaine.

Le Conseil fédéral reconnaît les activités et les prestations fournies jusqu'à maintenant par la SSR. Il estime que le respect de critères de qualité journalistique n'est pas en contradiction avec la délicate mission de promouvoir les échanges entre les régions linguistiques. Cette tâche ne doit pas être remplie uniquement au moyen de projets de grande envergure et de prestations spécifiques; l'information quotidienne doit aussi y contribuer. Il est nécessaire d'agir même si des mesures de réglementation, comme des modifications de la concession ou de la loi, ne semblent pas indiquées pour le moment. Le Conseil fédéral espère que le nouveau concept de la SSR renforcera l'intégration des régions linguistiques. A l'avenir, la SSR sera tenue également de produire tous les six mois un état des lieux de la mise en œuvre de son concept. Pour sa part, l'OFCOM continuera de faire analyser les contributions de la SSR dans ce domaine. Si aucun progrès n'est constaté d'ici 2014, le DETEC proposera des mesures supplémentaires au Conseil fédéral.

Table des matières

L'essentiel en bref	ii
1 Introduction	4
1.1 Situation de départ	4
1.2 Bases légales	4
1.3 But et importance de l'échange entre les régions linguistiques	5
2 Analyse des prestations de la SSR	6
2.1 Deux axes.....	6
2.2 Résultats de l'analyse des programmes	7
2.2.1 Remarques méthodologiques.....	7
2.2.2 Télévision.....	8
2.2.3 Radio	12
2.2.4 Résumé	18
2.3 Déclarations de la SSR sur les prestations fournies	19
2.3.1 Mesures actuelles.....	19
2.3.2 Mesures à venir	21
3 Prise de position de la SSR sur les résultats des analyses	21
3.1 Remarque préliminaire	21
3.2 Interprétation du mandat de prestations par la SSR	21
3.3 Evaluation des analyses scientifiques.....	22
3.4 Etude d'identité de la SSR	23
3.4.1 Méthode.....	23
3.4.2 Résultats.....	24
3.4.3 Evaluation de l'étude par la SSR.....	25
4 Evaluation par le Conseil fédéral	25
4.1 Mandat d'intégration au centre des préoccupations	25
4.2 Compatibilité entre le mandat d'intégration et respect des critères de qualité journalistiques	25
4.3 Efforts en vue de mieux respecter le mandat.....	26
4.4 Mesures nécessaires	26
4.5 Suite du processus.....	27
5 Résumé	28

1 Introduction

1.1 Situation de départ

Dans sa motion du 4 mars 2010, l'ancien conseiller aux Etats Theo Maissen demandait la création d'une nouvelle chaîne de télévision SSR qui favorise la compréhension mutuelle et l'intégration des régions linguistiques de Suisse. Renvoyant au mandat légal de la SSR, l'auteur de la motion déplorait la focalisation des programmes de la SSR sur leur région linguistique respective.

Dans sa réponse du 19 mai 2010, le Conseil fédéral a souligné l'importance des échanges culturels et le rôle particulier joué par la SSR en la matière. Il s'est dit favorable à toute mesure encourageant les échanges entre les différentes cultures suisses ainsi que la compréhension mutuelle. Toutefois, la création d'une chaîne en trois langues ne semble pas répondre à l'attente du public; vu sa faible audience, elle ne permettrait d'ailleurs pas de remplir de manière satisfaisante le mandat de service public de la SSR. Une telle mesure risquerait en outre de mettre sur la touche des contributions susceptibles de promouvoir plus efficacement l'intégration. Par conséquent, le Conseil fédéral a demandé le rejet de la motion¹.

Le Conseil des Etats a traité la motion le 2 juin 2010, le Conseil national le 15 décembre 2010. A l'instar du Conseil fédéral, les deux chambres ont rejeté la demande de création d'une nouvelle chaîne de télévision. Toutefois, le Parlement a chargé le Conseil fédéral d'inciter la SSR à renforcer ses contributions en faveur des échanges interculturels et de la compréhension entre les régions linguistiques. Dans ce but, il a demandé au Conseil fédéral d'observer l'évolution de la situation et de lui remettre d'ici fin 2012 un rapport sur les progrès accomplis. S'estimant en accord avec les grandes lignes de la motion, le Conseil fédéral s'est finalement rallié à la décision du Parlement².

1.2 Bases légales

Le respect du mandat d'intégration, à savoir l'exigence d'assurer une fonction intégrative en Suisse grâce à l'échange entre les régions linguistiques, constitue l'un des éléments principaux du mandat légal de la SSR en matière de programmes. Cette tâche était déjà assignée à la SSR à l'art. 12, al. 1, de la concession du 13 octobre 1953 pour l'usage des installations d'émission et de transmission radiophoniques de l'administration suisse des postes, télégraphes et téléphones en vue de la diffusion de programmes radiophoniques: "Les programmes diffusés par les concessionnaires doivent servir l'intérêt du pays et renforcer l'unité et la concorde nationales ..."³.

Aujourd'hui, le mandat d'intégration est inscrit dans la loi du 24 mars 2006 sur la radio et la télévision (LRTV)⁴. La SSR est tenue de promouvoir la compréhension, la cohésion et l'échange entre les diffé-

¹ http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaeefte.aspx?gesch_id=20103055

² BO 2010 p. 446; BO 2010 N 2060s.; BO 2011 p. 276

³ FF 1953 45

⁴ LRTV; RS 784.40

rentes parties du pays, les communautés linguistiques, les cultures et les groupes sociaux et de tenir compte des particularités du pays et des besoins des cantons⁵. Cette formulation est reprise à l'article 2 de la concession du 28 novembre 2007 octroyée à SSR SRG Idée Suisse (concession SSR)⁶.

Dans les débats, plusieurs termes servent à désigner le mandat d'intégration confié à la SSR. On parle tour à tour de "mandat d'intégration", de "compréhension mutuelle", d'"échanges culturels", de "cohésion nationale", d'"échanges linguistiques" voire d'"encouragement à la communication interculturelle". Dans la LRTV, il est question de l'intégration souhaitée des "différentes parties du pays", des "communautés linguistiques", des "cultures" et des "groupes sociaux", sans que le contenu de ces termes soit clairement défini. En 2002, à l'occasion de la révision totale de la LRTV, le Conseil fédéral indiquait dans son message que la SSR joue principalement son rôle intégrateur en contribuant dans son programme à la cohésion des régions linguistiques⁷.

Le présent rapport examine de quelle manière la SSR remplit concrètement ce mandat. Les explications ci-après portent spécifiquement sur les échanges entre les régions linguistiques, soit les mesures consistant à promouvoir dans les programmes de la SSR la compréhension mutuelle entre les différentes parties du pays. D'autres mesures d'intégration, par exemple la prise en compte des migrants ou la médiation entre les générations, ne sont pas abordées. Le terme "mandat d'intégration" est utilisé ici uniquement pour caractériser les échanges entre les régions linguistiques.

La promotion des échanges interrégionaux se retrouve également dans les dispositions sur la diffusion technique. En vertu de la LRTV et de la concession SSR, au moins un programme de radio et un programme de télévision en allemand, français et italien doivent être diffusés sur l'ensemble du territoire suisse⁸. En outre, pour répondre aux besoins de la population romanche, la SSR est tenue de diffuser en Suisse un programme de radio dans cette langue⁹ sur les réseaux câblés et en DAB+. Le présent rapport ne porte pas sur ces questions techniques.

1.3 But et importance de l'échange entre les régions linguistiques

Le message du 18 décembre 2002 relatif à la révision totale de la loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV)¹⁰ revient aussi sur le mandat d'intégration. Une fonction intégrative et identitaire importante est conférée à la SSR en tant que voix audiovisuelle forte de la Suisse. Dans ses programmes,

⁵ art. 24, al. 1, let. b, LRTV

⁶ FF 2011 7343

⁷ FF 2003 1533

⁸ art. 30, al. 1, LRTV; art. 4 concession SSR

⁹ art. 24, al. 2, LRTV; art. 30 LRTV

¹⁰ FF 2003 1425 ss.

la SSR est tenue de représenter les différentes cultures et de favoriser leur développement. Le service public contribue en outre à encourager les processus de communication qui font de la Suisse une nation démocratique née d'une volonté politique commune et fondée sur la compréhension entre les cultures et les groupes¹¹. La promotion des échanges entre les régions linguistiques est considérée comme une tâche principale de la SSR.

Le Conseil fédéral a toujours défendu l'avis que la SSR devait remplir un mandat d'intégration à travers l'ensemble de ses programmes¹². Ce mandat doit être réalisé principalement par le biais d'offres susceptibles de rencontrer une forte adhésion du public et une audience élevée. Au sens de l'autorité concédante, il faut entendre par là que la SSR est obligée de remplir son mandat dans ses programmes principaux; elle ne peut pas déléguer cette tâche à une chaîne spécifique¹³. Par respect pour l'autonomie en matière de programmes garantie à l'art. 93, al. 3, de la Constitution fédérale (Cst)¹⁴, le Conseil fédéral s'est toujours abstenu d'imposer à la SSR des directives concrètes pour la réalisation des émissions¹⁵.

2 Analyse des prestations de la SSR

2.1 Deux axes

L'analyse des prestations d'intégration de la SSR repose principalement sur deux axes:

- Les données collectées dans le cadre des études sur les programmes mandatées par l'OFCOM constituent la première source. L'analyse des programmes de radio et de télévision de la SSR est réalisée depuis 2008 par une équipe de chercheurs de l'université de Fribourg ainsi que par Publi-com SA, un bureau de recherches privé à Kilchberg, en collaboration avec les universités de Ge-

¹¹ FF 2003 1533 s.

¹² art. 2, al. 1, concession SSR; voir aussi: réponse du Conseil fédéral à la motion Maissen 10.3055; réponse du Conseil fédéral à l'interpellation Widmer 09.3416 (http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20093416); réponse du Conseil fédéral à l'interpellation Widmer 02.3318 (http://www.parlament.ch/f/suche/seiten/geschaefte.aspx?gesch_id=20023318)

¹³ Réponse du Conseil fédéral à l'interpellation Widmer 09.3416

¹⁴ RS 101

¹⁵ Réponse du Conseil fédéral au postulat Rennwald 07.3143: http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20073143

nève et de Lugano¹⁶.

- S'y ajoutent les données communiquées au Département par la SSR le 30 août 2012 et visant à documenter en détail les prestations des chaînes publiques en faveur des échanges interrégionaux.

2.2 Résultats de l'analyse des programmes

2.2.1 Remarques méthodologiques

Le rapport présente tout d'abord les résultats de l'analyse des programmes de télévision, puis ceux obtenus lors de l'analyse des programmes de radio. L'ancrage régional des informations et comptes rendus examinés est défini sur trois niveaux.

- La référence à la région au sens large découle de la mention du lieu de l'événement, du traitement d'événements régionaux voire de l'indication de la provenance géographique des acteurs, même si cette provenance n'a pas de lien thématique avec l'événement abordé (ci-après: *référence à la région*). Cet indicateur signale qu'une région apparaît, d'une manière ou d'une autre, dans un compte rendu. Il ne signifie toutefois pas que le contenu porte sur cette région.
- Les informations sont considérées comme régionales lorsque le lieu de l'événement est mentionné dans un compte rendu, que l'événement en lui-même présente un ancrage régional ou non (*lieu de l'événement*).
- Les contributions sont considérées comme régionales lorsqu'elles traitent de manière approfondie un événement régional donné (*thème régional*).

Le premier indicateur (référence à la région) ne fournit qu'un vague indice du traitement journalistique dans une région donnée. A l'inverse, les deux autres critères (lieu de l'événement et thème régional) donnent une image plus précise de l'intensité du lien avec la région. En particulier le dernier critère – soit la couverture de thèmes régionaux – peut être considéré comme un indicateur essentiel de la prise en compte d'un aspect de l'actualité régionale. Cet indicateur spécifique n'est toutefois utilisé que dans l'analyse des programmes de télévision de la SSR.

Les études ont été effectuées sur la base d'une analyse des contenus quantitative et standardisée. Couramment appliquée dans les sciences des médias et les sciences sociales, cette méthode fournit des données quantitatives fiables qui permettent de représenter *l'état normal* de l'objet étudié. Pour des raisons financières, l'analyse porte sur des échantillons horaires; il est donc possible qu'elle ne tienne pas compte de prestations particulières intégrées de manière ponctuelle dans le programme.

¹⁶ L'analyse en continu des programmes est financée par l'OFCOM. L'étude 2012 sur les programmes de télévision a coûté 215 389 francs, celle sur les programmes de radio 330 800 francs. Les contributions versées par l'OFCOM sont publiées sur l'internet.

http://www.bakom.admin.ch/themen/radio_tv/01153/01156/04068/index.html?lang=fr

2.2.2 Télévision

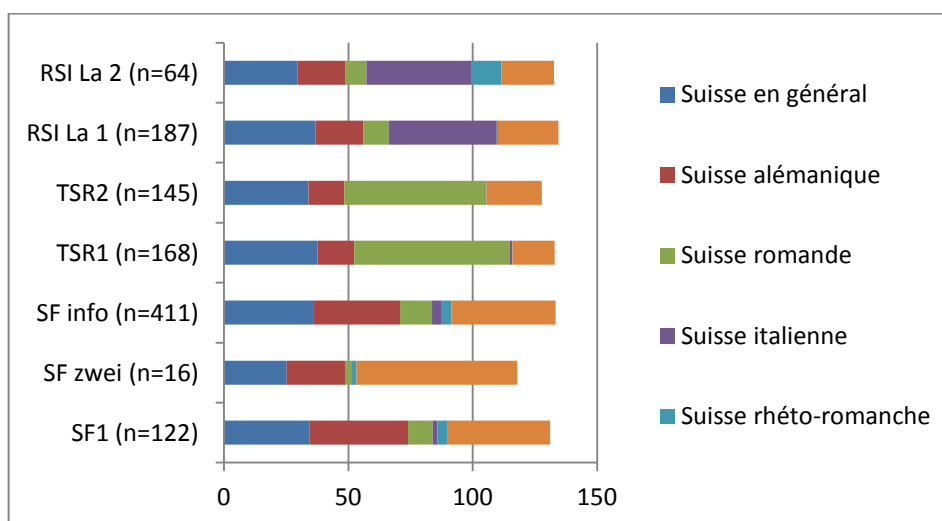
2.2.2.1 Analyses par sondages

Chaque année, une semaine complète est sélectionnée au printemps et en automne. Les programmes de télévision diffusés ces semaines-là sur les chaînes de la SSR sont enregistrés et évalués à l'aide d'un schéma de codification détaillé. Les résultats analysés ci-dessous reposent principalement sur les données issues de l'analyse effectuée au printemps 2012. Ils sont complétés par les résultats d'études précédentes lorsqu'il s'avère nécessaire de montrer l'évolution des programmes au cours des années. Etant donné les modalités de la recherche et la durée relativement courte des périodes examinées, les petites variations constatées d'une étude à l'autre ne doivent pas être surinterprétées.

2.2.2.2 Références à la région

Ce chapitre présente les résultats de l'analyse des références à la région, dans les émissions d'information uniquement. La référence découle de la présentation ou de la mention d'un lieu, d'un événement régional, voire d'un ou de plusieurs acteurs liés à une région. Toute mention se référant clairement à une région est comptabilisée. Ainsi, lorsqu'un conseiller d'Etat bâlois donne une conférence à Lausanne, aussi bien la référence à Bâle qu'à Lausanne est prise en compte. Comme le résultat est converti en pourcent sur la base des thèmes abordés, les valeurs obtenues peuvent être supérieures à 100%.

Graphique 1: références à la région sur les chaînes TV de la SSR



Valeurs en pourcent; mentions multiples. Base de pourcentage: nombre de thèmes d'information traités par jour. Semaine sélectionnée: 6^e semaine 2012 (6 au 12 février 2012).

Il n'est pas étonnant de constater que les programmes sont fortement axés sur leur propre région linguistique. Cette tendance est particulièrement marquée dans les programmes de télévision de la SSR en Suisse romande. Dans toutes les régions linguistiques, on relève un grand nombre de contributions se référant à la Suisse de manière générale, sans mention spécifique d'une région. Par ail-

leurs, aucune référence spécifique à une région n'a pu être établie dans plusieurs émissions des programmes alémaniques.

On remarque une présence marquée des autres régions linguistiques sur les chaînes de la Suisse italienne. En 2012, près de 40% des références dans les émissions d'information du deuxième programme tessinois concernent une autre région linguistique; ce pourcentage s'élève à 30% sur le premier programme. Les renvois à la Suisse alémanique, 20% sur chacune des deux chaînes, sont les plus nombreux; 10% des contributions se réfèrent à la Suisse romande. Sur le deuxième programme tessinois, les 10% restants concernent la Suisse rhéto-romane.

En Suisse romande, dans les émissions d'information des deux programmes, près de 15% des sujets portent sur une autre région linguistique du pays. Dans ces cas, il s'agit presque exclusivement de la Suisse alémanique. Les références à la Suisse italienne ou à la Suisse rhéto-romane sont très rares dans les émissions d'information de la RTS.

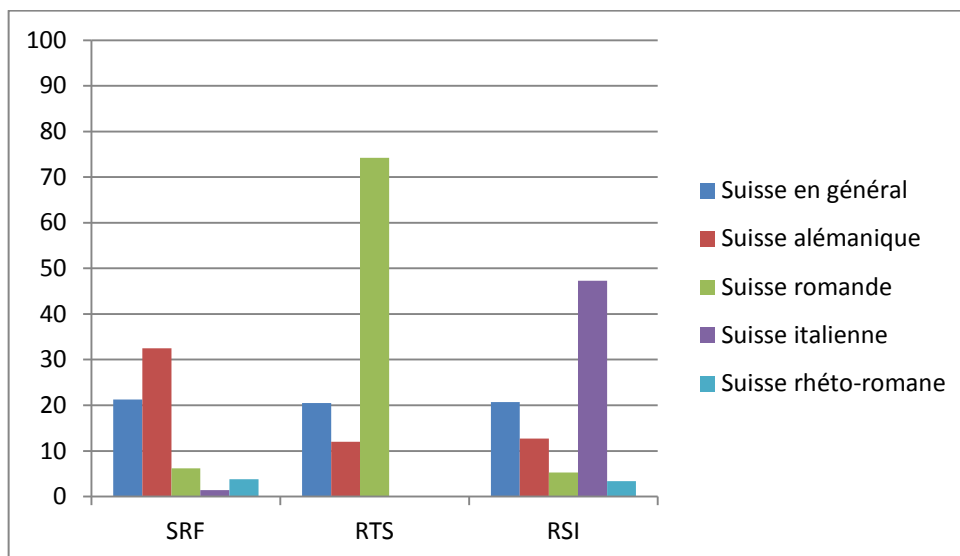
La Suisse alémanique présente un tableau plus contrasté. Dans les émissions d'information de SF 1 – le programme principal –, le pourcentage de références aux autres régions linguistiques (16%) est quasi identique à celui enregistré sur les chaînes romandes. Près de 10% des références concernent la Suisse romande, 2% la Suisse italienne et 4% la Suisse rhéto-romane. Au printemps 2012, sur SF zwei, 5% des sujets se réfèrent à une autre région linguistique, principalement à la Suisse romande (près d'un renvoi sur deux). Le canal de retransmission SF info présente un pourcentage de 20%: plus de la moitié des références concernent la Suisse romande, 4% la Suisse italienne et 4% la Suisse rhéto-romane.

Le pourcentage remarquablement élevé de références à la Suisse rhéto-romane sur RSI LA 2, SF 1 et SF info s'explique par le fait que les émissions de Televisiun rumantscha sont diffusées sur ces chaînes; la plupart peuvent être qualifiées d'émissions d'information.

2.2.2.3 Lieux d'événement

Les indications relatives aux lieux d'événement permettent d'identifier quelles localités ou régions sont traitées dans les comptes rendus. Pour l'analyse, les résultats des deux principales chaînes SSR de chaque partie du pays ont été compilés en un résultat global par région linguistique.

Graphique 2: lieux d'événement mentionnés sur les chaînes de la SSR



Valeurs en pourcent; base de pourcentage: nombre de thèmes d'information traités par jour. Semaine sélectionnée: 6^e semaine 2012 (6 au 12 février 2012).

Dans les émissions d'information, la plupart des lieux d'événement se rapportent à la région linguistique de la chaîne. Sur les deux programmes de Suisse romande et du Tessin, 12% des événements mentionnés se déroulent en Suisse alémanique. Dans les émissions d'information des deux principales chaînes alémaniques, la Suisse romande est le théâtre de 6% des événements traités, le Tessin de 1%. Durant la semaine analysée, la RTS n'a parlé dans ses émissions d'information d'aucun événement survenu au Tessin ou dans la Suisse rhéto-romane. Sur les deux principales chaînes alémaniques, la Suisse rhéto-romane apparaît dans 4% des comptes rendus d'information; cette proportion est de 3% sur les programmes tessinois.

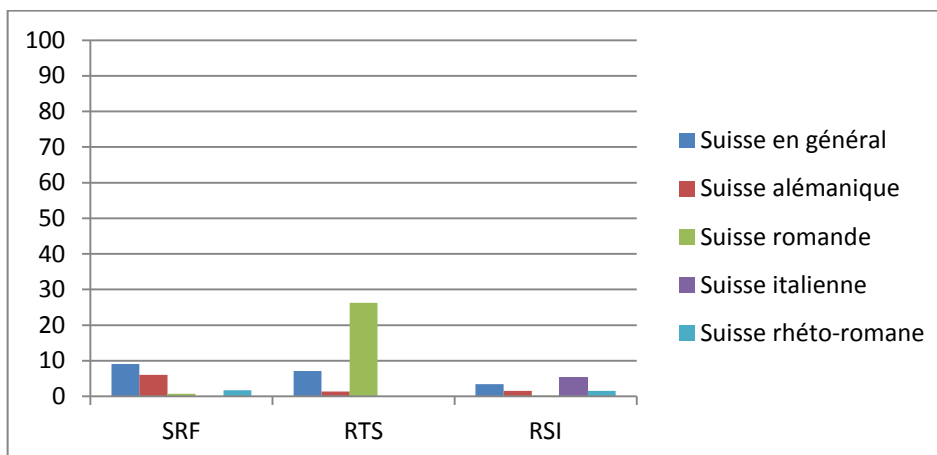
Comparativement, les émissions d'information des programmes de télévision romands mentionnent beaucoup plus de lieux d'événement situés dans la région linguistique que les programmes de Suisse alémanique ou du Tessin.

Une liste des lieux d'événement les plus souvent mentionnés est publiée en annexe de ce document.

2.2.2.4 Thèmes régionaux

Le décompte des comptes rendus dont le thème couvre une autre région que celle du propre bassin de diffusion est l'indicateur le plus sûr permettant d'établir l'existence d'un échange entre les régions linguistiques. Les valeurs obtenues sont présentées dans le tableau ci-après.

Graphique 3: thèmes régionaux traités sur les chaînes de la SSR



Valeurs en pourcent; base de pourcentage: nombre de thèmes d'information traités par jour. Semaine sélectionnée: 6^e semaine 2012 (6 au 12 février 2012).

En se basant sur cet indicateur, on obtient les résultats suivants, exprimés en chiffres relatifs:

- Sur les chaînes TV de la RTS, aucun thème régional spécifique au Tessin ou à la Suisse rhéto-romane n'est traité dans les émissions d'information durant la semaine analysée. La part des thèmes régionaux consacrés à la Suisse alémanique est de 1%.
- Sur les chaînes TV de la RSI, la part des thèmes régionaux sur la Suisse alémanique traités dans les émissions d'information est de 2%; un pourcentage identique de comptes rendus sont consacrés à des thèmes régionaux en Suisse rhéto-romane.
- Sur SF 1 et SF zwei, les émissions d'information n'ont traité aucun thème régional propre au Tessin; le pourcentage des thèmes régionaux portant sur les autres parties du pays s'élève à environ 2% (1,7%) pour la Suisse rhéto-romane et à peine 1% pour la Suisse romande.

2.2.2.5 Comparaison dans le temps

La comparaison dans le temps depuis la première analyse des programmes réalisée en automne 2008 présente une image hétérogène. Elle confirme une pondération différente d'une région à l'autre. Comme constaté ci-dessus, les émissions d'information des programmes tessinois contiennent un plus grand nombre de références aux autres régions linguistiques que les émissions d'information diffusées sur les chaînes germanophones et francophones de la SSR. SF zwei est la chaîne qui mentionne le moins les autres régions linguistiques.

Les valeurs relevées lors de l'analyse du printemps 2012 ne sont pas supérieures à celles des analyses effectuées les années précédentes. Par rapport au relevé du printemps 2011, il s'avère même que les chaînes de Suisse romande et de Suisse italienne ainsi que SF zwei se réfèrent moins aux autres régions linguistiques du pays. Sur SF 1, le pourcentage est légèrement plus élevé au printemps 2012 qu'au printemps 2011, mais plus bas que lors du sondage réalisé en automne 2010. Sur la période

analysée, SF info fait meilleure figure, mais, en tant que simple canal de rediffusion, ce programme ne peut servir que partiellement à des fins de comparaison.

2.2.3 Radio

2.2.3.1 Remarques méthodologiques

Contrairement à la télévision, il a été décidé, pour des raisons financières, de ne pas réaliser chaque année une étude sur l'ensemble des programmes de radio de la SSR. Jusqu'en 2011, les analyses reposaient sur un échantillonnage différent, établi par rotation: chaque année, l'accent était mis sur l'une des trois grandes régions linguistiques du pays. En 2012, une analyse complète des programmes de radio de la SSR a été menée dans l'optique du présent rapport. Pour ce faire, il a fallu d'une part augmenter les moyens consacrés à l'étude et, d'autre part, concentrer l'évaluation du contenu sur les échanges entre les régions linguistiques, qui sont au centre de l'interpellation politique.

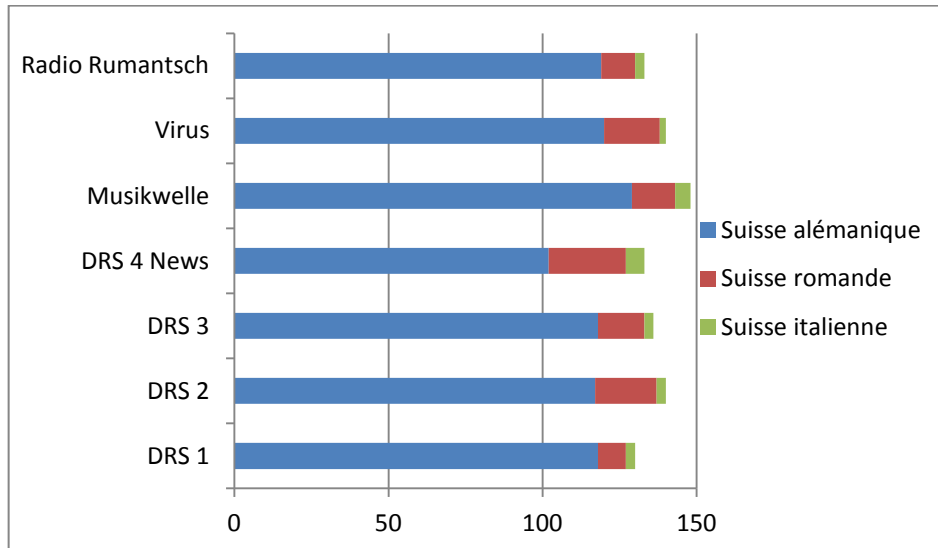
Les programmes étant analysés auparavant sur la base d'échantillons différents, il n'est pas possible de se baser sur des séries temporelles continues. Pour la comparaison dans le temps, pour chacune des trois régions, les données de la dernière étude axée sur la région sont confrontées aux données actuelles. Les données pour l'année 2012 ont été rassemblées durant le premier trimestre 2012 au cours d'une semaine artificielle, c'est-à-dire composée de jours de la semaine différents, sélectionnés par tournus sur une certaine période¹⁷.

2.2.3.2 Références à la région

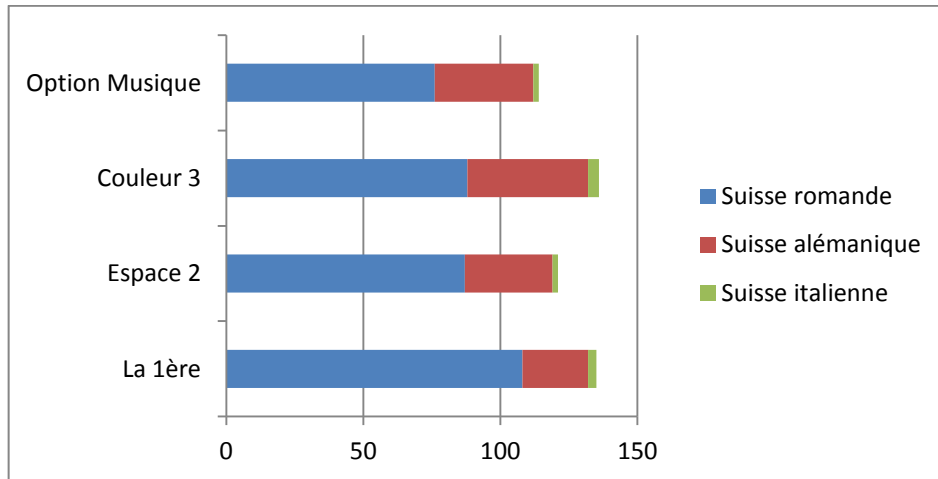
L'analyse des références à la région dans les éléments des programmes de radio de la SSR consacrés à l'information est restituée dans les graphiques ci-après, par région linguistique. Les valeurs obtenues peuvent être supérieures à 100%, les références régionales pouvant être répertoriées plusieurs fois.

¹⁷ Samedi 7 janvier, dimanche 22 janvier, lundi 6 février, mardi 21 février, mercredi 7 mars, jeudi 22 mars et vendredi 13 avril 2012. Enregistrement et analyse des programmes diffusés de 6h à 22h. Le jour de référence pour l'analyse des éléments musicaux des programmes est le 21 février 2012 (de 6h à 22h.).

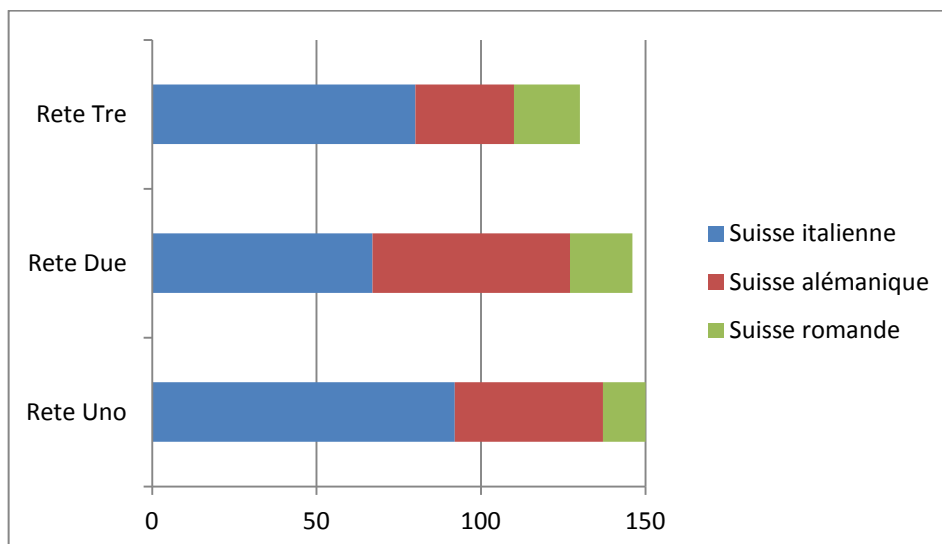
Graphique 4: Références à la région sur les radios SSR en Suisse alémanique et rhéto-romane



Graphique 5: références à la région sur les radios SSR de Suisse romande



Graphique 6: références à la région sur les radios SSR du Tessin



Valeurs en pourcent; base de pourcentage: toutes les informations comportant une référence à une région; mentions multiples; durée.

Les programmes de radio alémaniques de la SSR se réfèrent en premier lieu à des localités ou des régions situées dans leur propre bassin de diffusion. Dans les comptes rendus, les références aux autres régions linguistiques concernent surtout la Suisse romande; les références au Tessin sont relativement rares. La plupart des mentions concernent les grandes villes ou les agglomérations. Les références à Zurich sont les plus fréquentes, devant Berne et Bâle. Lorsque la référence porte sur la Suisse romande, il s'agit le plus souvent de Genève ou de Lausanne.

Par comparaison, les références aux autres régions linguistiques sont plus nombreuses dans les programmes de radio de la Suisse romande. Celles-ci concernent principalement la Suisse alémanique, alors que les mentions sur le Tessin sont nettement plus rares sur les radios de la RTS.

Comme en Suisse alémanique, les références portent essentiellement sur les grandes agglomérations. Genève est largement en tête de liste, devant Lausanne. Berne et Zurich sont les villes alémaniques les plus souvent mentionnées dans les programmes de radio de Suisse romande.

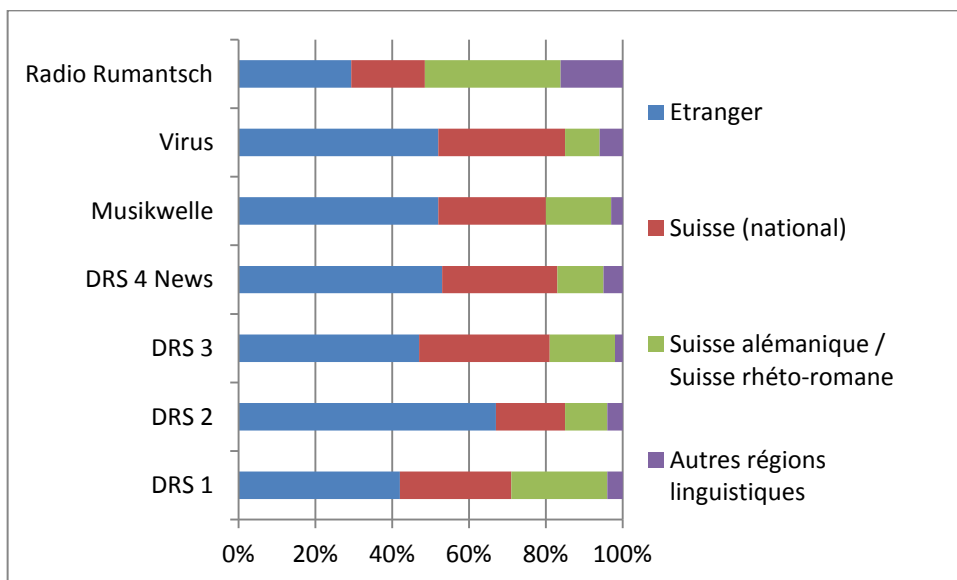
En comparaison interrégionale, les programmes tessinois se réfèrent très fréquemment aux autres régions linguistiques. Sur Rete Due, les références au Tessin sont à peine plus nombreuses que les mentions relatives à la Suisse alémanique. Les références au sens large à la Suisse alémanique sont aussi nettement plus nombreuses que celles se rapportant à la Suisse romande. Les références à Zurich sont les plus fréquentes, viennent ensuite Berne et Coire.

Une liste des références aux villes et agglomérations des différentes régions linguistiques les plus souvent mentionnées est publiée en annexe de ce document.

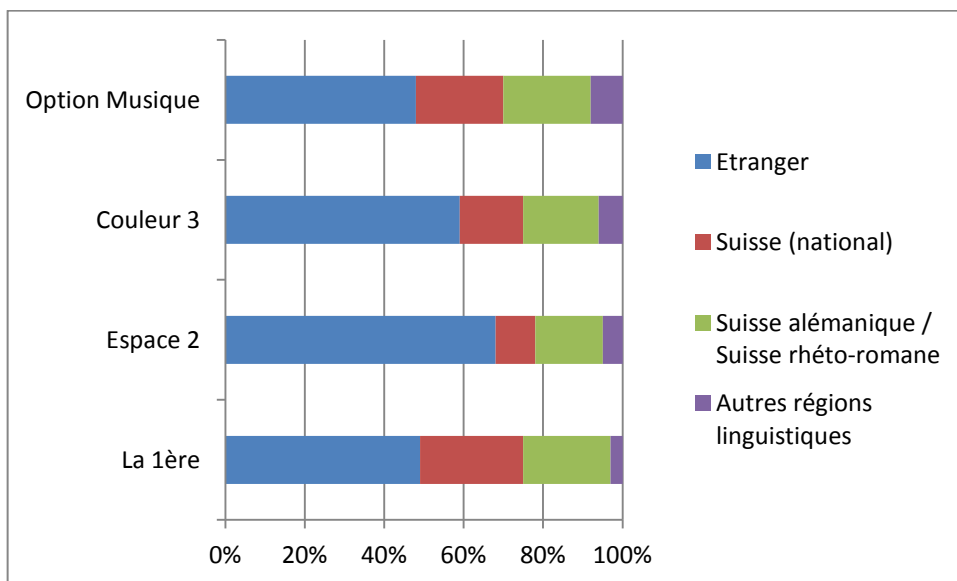
2.2.3.3 Lieux d'événement

Les lieux mentionnés dans les comptes rendus renvoient directement à une localité ou à une région comme théâtre d'un événement. Ils permettent de savoir plus précisément quelle région apparaît, et à quelle fréquence, dans une contribution. Les graphiques présentent la situation dans chaque région linguistique.

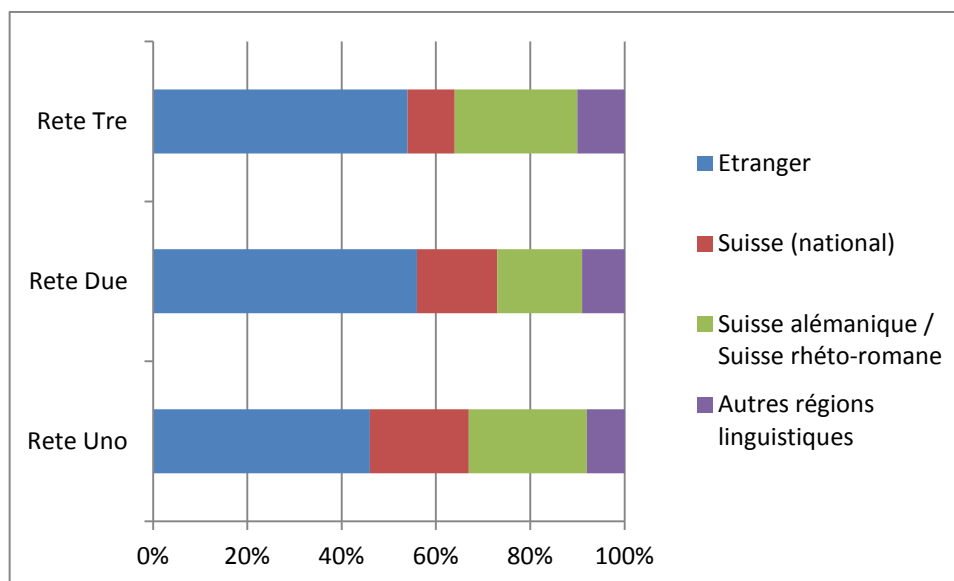
Graphique 7: Lieux d'événement mentionnés sur les radios SSR de Suisse alémanique et rhéto-romane



Graphique 8: Lieux d'événement mentionnés sur les radios SSR de Suisse romande



Graphique 9: Lieux d'événement mentionnés sur les radios SSR du Tessin



Valeurs en pourcent; base de pourcentage: toutes les informations avec une indication de lieu; durée.

Les graphiques montrent clairement que les lieux évoqués dans les comptes rendus d'information des programmes de radio alémaniques se situent plutôt rarement dans les autres régions linguistiques. Durant l'analyse, Radio Rumantsch est la station qui a couvert le plus de sujets en dehors de sa zone de diffusion, quand bien même les événements mentionnés se déroulent pratiquement tous en Suisse alémanique. Les événements de Suisse romande et du Tessin apparaissent assez peu dans les comptes rendus d'information des programmes alémaniques. En général, moins de 5% des événements mentionnés à l'antenne se situent dans les cantons latins.

Les autres régions linguistiques ne sont pas non plus très présentes dans les comptes rendus d'information diffusés sur les radios SSR de Suisse romande. Le programme musical Option Musique mis à part, seuls 5% des contributions ont pour théâtre une autre région du pays; sur La 1ère, le programme principal, le pourcentage est encore plus faible.

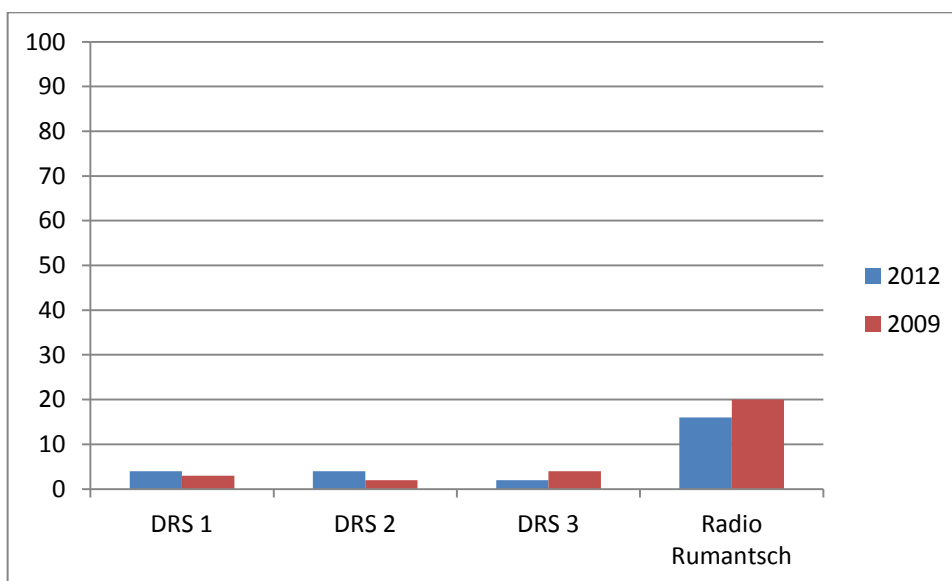
En comparaison des programmes alémaniques et romands, les stations tessinoises diffusent près de deux fois plus d'informations sur des événements se situant dans une autre région linguistique. Sur Rete Tre, cette proportion atteint même 10%. Le plus souvent, il s'agit de la Suisse alémanique. Les événements concernant la Suisse romande et la Suisse rhéto-romane sont nettement sous représentés.

2.2.3.4 Comparaison dans le temps

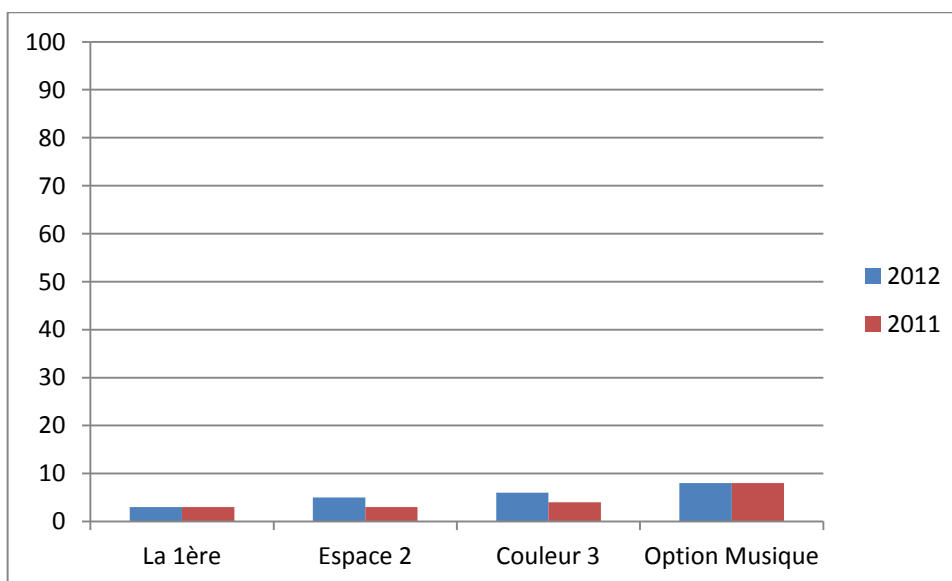
Pour autant qu'elles soient disponibles, les données comparatives issues d'analyses précédentes ne permettent guère de dégager une tendance à la hausse ou à la baisse, comme on peut le constater dans les tableaux ci-après. Sur les graphiques, les données de 2012 sont comparées aux données de la dernière étude axée sur la région. Là aussi, étant donné la durée relativement courte des périodes

comparées, certaines contingences, par exemple la situation au cours de la période d'analyse considérée, peuvent entraîner des effets de distorsion.

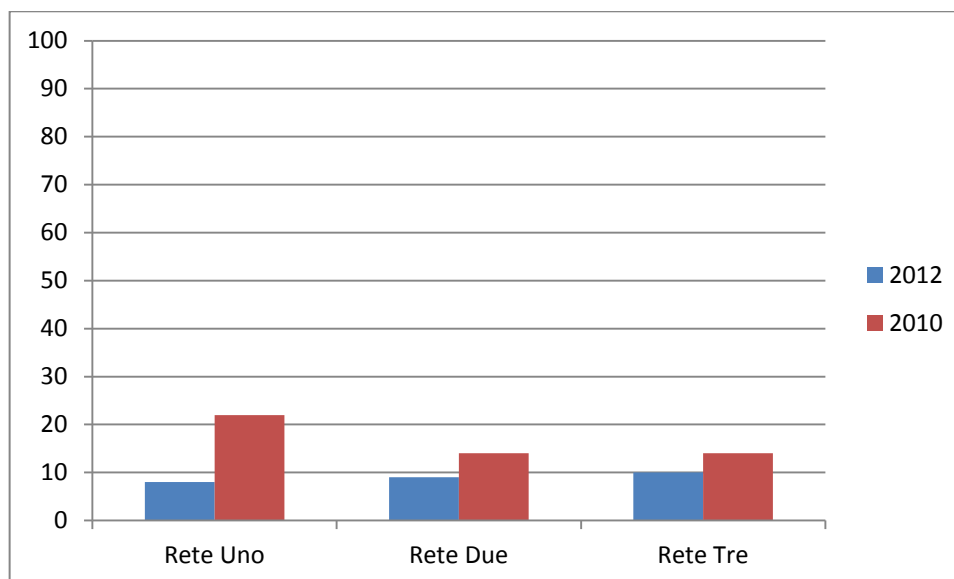
Graphique 10: radios SSR D-CH: lieux d'événement situés dans une autre région linguistique, comparaison dans le temps



Graphique 11: radios SSR F-CH: lieux d'événement situés dans une autre région linguistique, comparaison dans le temps



Graphique 12: radios SSR I-CH: lieux d'événement situés dans une autre région linguistique, comparaison dans le temps



Valeurs en pourcent; base de pourcentage: toutes les informations avec une indication de lieu; durée.

Alors qu'une tendance positive semble se dessiner en Suisse alémanique et en Suisse romande, les valeurs sont partiellement en recul en ce qui concerne les programmes tessinois.

Pour la Suisse alémanique et la Suisse romande, les changements constatés sont toutefois infimes.

Le Tessin présente de grandes variations. Par rapport au dernier relevé de 2010, le programme principal Rete Uno diffuse nettement moins de comptes rendus sur des événements survenus dans les autres régions linguistiques. Sur cette station, le recul s'élève à 14%; comparativement, la baisse n'est que de 5% sur Rete Due et de 4% sur Rete Tre. Les prochaines analyses confirmeront s'il s'agit ou non d'une tendance.

2.2.4 Résumé

Aussi bien à la télévision qu'à la radio, les résultats sont très différents suivant l'interprétation que l'on fait de la notion d'échanges entre les régions linguistiques. Lorsque ce terme est compris au sens large, on obtient des pourcentages élevés: à la télévision, jusqu'à 40% des comptes rendus font référence aux autres régions du pays; à la radio, la proportion atteint 79% (Rete Due). Toutes les références possibles sont prises en considération: il peut donc s'agir de l'indication du lieu de l'événement, d'un événement régional ou d'acteurs d'autres régions linguistiques, mentionnés sans lien thématique avec une région spécifique.

Lorsque la notion d'ancrage régional est comprise dans un sens plus restreint, le tableau change. Dans ce cas de figure, les événements se déroulant dans les autres régions linguistiques sont rare-

ment couverts. Par exemple, dans la période analysée, les programmes romands de télévision n'ont diffusé aucun compte rendu sur un événement survenu au Tessin ou dans la Suisse rhéto-romane.

Les pourcentages sont encore plus faibles en ce qui concerne la diffusion à la télévision de sujets d'information sur des thèmes spécifiques survenus dans une autre région. Sur les chaînes de la TV publique, moins de 1% des thèmes régionaux traités concernent une autre région linguistique.

Les prestations concrètes de Radio Rumantsch dans le domaine des échanges interrégionaux sont plus importantes que dans les programmes des autres régions linguistiques. Dans un bassin de diffusion restreint, les comptes rendus sur d'autres régions vont peut-être plus facilement de soi que sur des programmes plus largement diffusés. Cette explication est étayée par les résultats des chaînes tessinoises. Ici aussi, les pourcentages sont plus élevés que dans les deux autres régions plus peuplées.

Il apparaît que les échanges entre les régions linguistiques ont plus de poids dans les régions peu peuplées et de petite taille. Cet état de fait s'explique en partie par les critères journalistiques de l'actualité et de la pertinence des informations à traiter quotidiennement sur les ondes. Cependant, cette répartition peu équilibrée des échanges entre les régions conduit à un paradoxe: la compréhension des autres régions linguistiques dans les parties du pays les plus importantes et les plus fortes démographiquement est plus restreinte que dans les régions plus petites et peu peuplées.

2.3 Déclarations de la SSR sur les prestations fournies

2.3.1 Mesures actuelles

Le 30 août 2012, la SSR a documenté en détail ses prestations destinées à promouvoir les échanges entre les régions linguistiques. Au plan organisationnel, elle a restructuré la direction en 2011, afin d'aménager au niveau des programmes la meilleure collaboration possible entre les régions. Cinq réseaux interrégionaux sont désormais en activité. Selon les indications de la SSR, les réseaux ont déjà investi plus de 600 jours de travail pour accroître la coopération interrégionale. La SSR précise qu'elle a déjà pris un grand nombre de mesures sur le plan des programmes et de la production, afin de promouvoir les échanges entre les langues. D'autres mesures sont en projet:

- Selon la SSR, des mesures ont été prises essentiellement dans le *domaine de l'information*. La SSR cite l'extension du réseau de correspondants dans chaque région linguistique, la rédaction quadrilingue au Centre de presse du Palais fédéral, le portail internet Swissinfo¹⁸, les émissions partenaires entre les différentes rédactions linguistiques, les émissions spécifiques en romanche, "grigioni sera" – l'émission de radio de la RSI sur les Grisons diffusée dans toute la Suisse –, les

¹⁸ D'après son mandat, Swissinfo est un service internet destiné aux Suisses de l'étranger et aux étrangers qui s'intéressent à la Suisse. Pour la SSR, ce portail s'adresse aussi à un public suisse. Les comptes rendus sont élaborés en Suisse par une rédaction trilingue fusionnée.

émissions spécifiques et les opérations de grande envergure¹⁹, les nouveaux projets²⁰ ainsi que les événements d'actualité, pour autant qu'ils présentent un intérêt au niveau journalistique.

- Des projets sont également évoqués dans le *domaine des programmes*, par exemple le projet "Die Schweizer – Les Suisses – Gli Svizzeri – Ils Svizzers" sur des personnalités marquantes de l'histoire suisse, des émissions spécifiques²¹, des actions spéciales à la radio²² et des programmes spécifiques à la télévision²³. Des rediffusions structurelles et la retransmission de services religieux dans d'autres régions linguistiques sont également prévues.
- Plusieurs grands événements sont aussi mentionnés dans le *domaine des loisirs et de la musique*, par exemple le "Swiss Award", les célébrations du 1^{er} août, le "Eurovision Song Contest", la retransmission de concerts dans tout le pays ou la "Charte de la musique suisse".
- La SSR évoque également des mesures propres à promouvoir les échanges entre les régions dans le *domaine du sport*. Pour la SSR, le sport est une passerelle et les grands événements sportifs sont des vecteurs de cohésion nationale. Les efforts consentis pour retransmettre les Jeux olympiques de Londres sont également mentionnés. Enfin, dans les comptes rendus sportifs, la collaboration entre les unités d'entreprise de la SSR doit être améliorée grâce au "File Based Working".
- Parmi les *autres mesures envisagées*, la SSR souhaite améliorer la production et la technique, afin de faciliter les échanges de matériels vidéo entre les régions linguistiques.

¹⁹ "Treffpunkt Bundesplatz", "Die Woche in der Romandie" et "Die Woche im Tessin" sur DRS 4 News; compte rendu culturel quotidien d'un correspondant en Suisse alémanique et en Suisse romande sur RSI Rete Due; projet "Les temps modernes" sur RTS; diffusion d'une revue de presse de Suisse alémanique sur RTS La 1ère.

²⁰ Semaine spéciale dans "Schweiz aktuell" depuis Genève (planifiée provisoirement); "Outre-Zapping" projet de la RTS dans le téléjournal de midi avec des extraits importants d'émissions de SRF; création d'une unité de rédaction commune SRF/RTS pour le téléjournal du dimanche.

²¹ Projet permanent "Gli altri – Die Anderen – Les autres – ils autres" des quatre premières radios de la SSR, avec un compte rendu hebdomadaire sur les autres régions; sous le titre "La Svizzera come noi", RSI Rete Uno prévoit la diffusion d'un magazine consacré à des thèmes portant sur les autres régions.

²² "DRS 3 chez les Welsch"; "Buongiorno Svizzera"; "Lettres à Rousseau", série nationale commune; compte rendu annuel en trois langues de la RTR sur le marathon de ski de l'Engadine.

²³ Soirée thématique commune consacrée au documentaire primé "Vol Spécial"; remise des prix du cinéma suisse dans toutes les régions linguistiques; séries culturelles nationales telles que "Architectour", "DESIGNsuisse", "Litteratour" etc.; reprise de séries DOK par la RTS et diffusion en version synchronisée; reprise de séries de la RTS par SRF et diffusion en version synchronisée.

2.3.2 Mesures à venir

Le projet le plus important est le nouveau concept de la SSR adopté le 15 octobre 2012 par le Conseil d'administration dans le cadre de la stratégie d'entreprise. La stratégie d'entreprise met clairement l'accent sur les échanges entre les langues et les cultures, et vise à renforcer les collaborations inter-régionales. L'objectif de la SSR est de mieux cibler les efforts dans le domaine des échanges linguistiques et interculturels.

De nouvelles émissions de radio et de télévision diffusées aux heures de grande écoute et visant à contribuer à une meilleure compréhension entre les régions peuvent être proposées par le personnel dans le cadre d'un concours interne organisé par la SSR. Le concours a rencontré jusqu'ici un vif intérêt. Une évaluation est en cours. Les projets retenus devraient être désignés en automne 2012.

La SSR prévoit en outre une nouvelle stratégie d'archivage pour simplifier l'échange d'archives entre les différentes unités d'entreprise. Les projets régionaux de la RTS pourraient par exemple être présentés plus facilement au plan national.

Enfin, la SSR est active dans la formation du personnel. Un programme d'échanges doit être lancé qui permettra aux collaborateurs d'effectuer de brèves missions dans d'autres régions du pays. Les premières expériences ont déjà été réalisées avec SRF. En outre, un groupe de travail interne est en train d'élaborer un nouvel instrument électronique qui permettra aux collaborateurs d'accéder aux documents de base de la SSR tels que la concession, la stratégie d'entreprise ou les chartes rédactionnelles, et ainsi de renforcer la conscience du service public au sein de l'entreprise.

3 Prise de position de la SSR sur les résultats des analyses

3.1 Remarque préliminaire

Le 30 août 2012, la SSR s'est exprimée sur les études scientifiques réalisées par l'université de Fribourg et par Publicom SA. Elle a également présenté une étude interne datée du 29 août 2012 ("Etude d'identité") sur ses prestations d'intégration dans les différentes régions linguistiques.

3.2 Interprétation du mandat de prestations par la SSR

La SSR reconnaît le rôle central des échanges entre les régions linguistiques et de la contribution à la cohésion nationale pour son mandat en matière de programmes. Elle estime qu'il existe un conflit d'objectifs entre la réalisation du mandat dans ce domaine en particulier et le respect des principes relevant de l'actualité et de la pertinence des thèmes traités, ainsi que du professionnalisme journalistique. Elle doit trouver un équilibre entre les divers aspects de son mandat et fixer des priorités. Pour la SSR, la tendance d'une rédaction régionale à privilégier un sujet local au détriment d'une information de même valeur provenant d'une autre région linguistique équivaut non pas à négliger la notion d'intégration, mais à effectuer un choix journalistique dans un temps d'antenne restreint. En l'occur

rence, les rédactions se fondent sur l'article sur la qualité figurant dans la concession²⁴ et sur l'obligation de contribuer à la libre formation de l'opinion. La SSR est d'avis que la mission du journalisme de proposer des orientations générales joue un rôle fondamental. Dans ce contexte, elle mentionne également ses lignes directrices éditoriales.

La SSR assure tout mettre en œuvre pour renforcer la compréhension entre les régions linguistiques; toutefois, elle n'entend pas négliger ses autres obligations. La SSR dit investir beaucoup de temps et de créativité pour élaborer des approches rédactionnelles permettant de mieux se connaître les cultures et les communautés linguistiques, sans pour autant enfreindre les règles du professionnalisme journalistique. Ce débat est mené de manière toujours plus consciente au sein de l'entreprise. La SSR considère entre autres que les opérations de grande envergure, les projets ou le traitement de thématiques spécifiques encouragent un échange constant et ciblé entre les régions.

La SSR met en lumière de manière relativement critique ses propres activités. Les personnes intéressées par les échanges interculturels peuvent certes bénéficier d'une offre variée, mais il n'a jusqu'ici que rarement été possible de créer avec succès des plateformes dont la portée va au-delà des frontières linguistiques.

La SSR estime qu'en matière d'échanges interculturels, il n'existe pas de solutions miracle. Pour l'unité suisse-allemande SRF, concevoir le débat avec la Suisse latine non plus comme un programme sur les minorités, mais dans le but d'atteindre la majorité du public, relève de la gageure. Pour les unités d'entreprise RTS, RTR et, dans une moindre mesure, RSI, il importe de s'intéresser davantage aux autres minorités latines, chose qui, en dépit de tous les principes de solidarité au sein de "Helvetia latina", ne correspond souvent pas à l'intérêt général de la population dans leur région. La SSR précise que ses propres faiblesses, qu'elle cherche résolument à palier, reflètent aussi finalement les "faiblesses suisses".

3.3 Evaluation des analyses scientifiques

La SSR reconnaît que les études de l'université de Fribourg et de Publicom SA correspondent aux standards scientifiques, mais critique la méthode employée. Elle estime qu'une partie des études re-

²⁴ art. 3 Qualité des programmes

¹ La création des programmes de la SSR doit satisfaire à des exigences qualitatives et éthiques élevées. Les divers domaines de programme doivent respecter le mandat programmatique de la SSR; ils doivent se distinguer par leur crédibilité, leur sens des responsabilités, leur pertinence et leur professionnalisme journalistique. La SSR garantit la singularité de ses programmes et se démarque ainsi clairement des diffuseurs commerciaux.

² La SSR s'emploie à bénéficier d'une large acceptation auprès des divers publics cibles. Elle ne mesure pas cette acceptation en premier lieu d'après les parts de marché.

³ Afin d'assurer la mise en œuvre des exigences fixées aux al. 1 et 2, elle définit des normes de qualité régissant le contenu et la forme des programmes. Elle publie ces normes, procède régulièrement à des contrôles internes de qualité et informe le public de leurs résultats.

flète insuffisamment la pratique: de son point de vue, l'analyse ne tient pas assez compte des critères journalistiques en matière de qualité, notamment l'actualité, la pertinence et le professionnalisme.

La SSR pense que pour des journalistes professionnels, l'actualité et la pertinence d'un événement doivent l'emporter sur le lieu. Dans une étude portant sur la qualité, la critique n'est appropriée que si des événements importants survenus dans une autre région du pays sont omis, en raison de la barrière linguistique ou de la distance mentale. La SSR explique le résultat de l'étude sur la télévision – domination des contenus de la propre région linguistique et accent sur les affaires fédérales dans les émissions d'information – par le fait que la proximité est source de pertinence et que les rédactions professionnelles doivent tenir compte de l'intérêt du public.

Selon la SSR, la probabilité que surviennent des événements d'actualité est plus élevée dans les régions très peuplées, avec à la clé un "effet de gravitation". En proportion, les faits se produisant dans la plus grande région linguistique, la Suisse alémanique, sont souvent repris dans les autres régions. A l'inverse, moins d'actualités méritant d'être transmises dans les bulletins quotidiens d'information proviennent de la Suisse italienne, région de petite taille relativement peu habitée. La SSR cherche à combler cette lacune, notamment en traitant certaines thématiques lors de semaines spéciales dédiées au Tessin ou en organisant des opérations communes.

A cet égard, la SSR critique les études effectuées dans le domaine des médias. Elle estime peu judicieux de se concentrer sur le "courant normal" car, dans cette optique, les prestations spéciales ne sont pas répertoriées ou seulement de manière fortuite. S'agissant du critère de la "référence régionale à la Suisse allemande et à la Suisse romande", l'apport des radios à la cohésion est incontestable. Quant à la Suisse italienne, elle apparaît peu dans les résultats en raison du manque d'événements importants survenus durant les semaines examinées, mais aussi du fait que les thématiques spéciales traitées en dehors des jours d'émission analysés n'ont pas été prises en compte.

Enfin, la SSR déplore que son offre en ligne soit absente des analyses, alors qu'elle contribue toujours plus à la cohésion nationale. En outre, les études ne mettent aucunement en valeur les émissions de divertissement et les fictions, qui permettent aussi de découvrir d'autres régions du pays.

3.4 Etude d'identité de la SSR

3.4.1 Méthode

En lien avec les observations faites dans le cadre de l'analyse scientifique des programmes, la SSR a, de sa propre initiative, fait réaliser une "Etude d'identité SRG SSR 2012" sur la base d'un sondage auprès du public. Elle justifie sa démarche par le fait que l'évaluation de la qualité des offres ne doit pas reposer uniquement sur des analyses scientifiques de contenus, mais aussi sur l'opinion des utilisateurs. Elle se réfère également aux propos émis dans l'étude sur la qualité par MM. Heinz Bonfadelli et Benjamin Fretwurst²⁵.

²⁵ BONFADELLI/FRETWURST, rapport final du projet de l'OFCOM "Radio-/TV-Programme der SRG und der privaten Anbieter aus der Perspektive der Mediennutzung: Akzeptanz, Erwartungen und Bewertung" du 13 juin 2012, p. 3 (disponible uniquement en allemand)

Du 23 avril au 5 mai 2012, un sondage téléphonique a été réalisé dans les quatre régions linguistiques de Suisse, auprès de 2326 personnes âgées de plus de 15 ans, choisies au hasard.

3.4.2 Résultats

Les personnes sondées ont été interrogées sur leur utilisation des quatre principaux médias, soit la presse, la radio, la télévision et l'internet. Elles ont aussi donné leur avis sur la fonction d'intégration de ces derniers. La consommation de médias est élevée dans pratiquement toutes les régions du pays. Plus l'un d'entre eux est prisé, plus les utilisateurs lui attribuent une valeur d'intégration.

Il n'est guère surprenant que le public cherche en premier lieu à s'informer sur sa région linguistique²⁶. Cependant, le sondage dévoile partout un intérêt marqué pour les actualités concernant d'autres régions linguistiques. Une grande majorité des sondés, soit plus de 80%, estiment que ces informations sont assez, voire très importantes.

Hormis les quotidiens et l'internet, les programmes de télévision – en particulier – et de radio de la SSR constituent une source importante d'informations sur les autres régions linguistiques. Dans chacune d'entre elles, les premiers programmes TV de la SSR fournissent la majeure partie de l'actualité sur les autres régions. Les deuxièmes programmes suivent loin derrière. La situation est similaire pour les programmes de radio.

Une grande majorité de sondés (entre 94% en Suisse rhéto-romane et 88,7% en Suisse alémanique) estiment que les prestations d'intégration des médias sont assez importantes, voire très importantes. S'agissant des institutions classiques censées renforcer le sentiment d'appartenance des Suisses, les programmes de la SSR font aussi bonne figure.

Enfin, l'étude d'identité cherche à savoir si, du point de vue du public, la SSR remplit son mandat ou si des améliorations s'imposent. Les résultats sont très différenciés. De 13,9% (en Suisse italienne) à 23,1% (en Suisse romande) des sondés sont convaincus que la SSR respecte entièrement son mandat. Pour une grande majorité, entre 53,7% (en Suisse romande) et 59,5% (en Suisse rhéto-romane), la SSR remplit partiellement son mandat. Une minorité, entre 15,7% (en Suisse italienne) et 10,6% (en Suisse romande), estime qu'elle ne remplit pas assez son mandat, voire pas du tout.

Une large majorité est d'avis que la SSR pourrait satisfaire encore mieux à ses obligations. Entre 82,3% (en Suisse alémanique) et 88,5% (en Suisse rhéto-romane) du public décèle un potentiel d'amélioration.

Le public a également évalué la manière dont les programmes de télévision et de radio remplissent le mandat d'intégration. Plus de la moitié des sondés en Suisse alémanique, en Suisse italienne et en Suisse rhéto-romane considèrent que les émissions de télévision y satisfont, alors que 23,9% en Suisse alémanique et 18% en Suisse italienne estiment les prestations juste suffisantes. En Suisse

²⁶ La Suisse romande (73,6%), la Suisse italienne (70,6%) et la Suisse rhéto-romane (67,7%) se montrent nettement plus intéressées à cet égard que la Suisse alémanique (51%).

romande, les résultats sont moins bons: 44% cochent l'option suffisant et 28% l'option juste suffisant. Le tableau est similaire pour la radio, davantage critiquée toutefois. A noter que les émissions d'intégration spécifiques diffusées sur SF²⁷ et DRS²⁸ sont relativement méconnues: environ deux tiers des sondés ignorent leur existence.

3.4.3 Evaluation de l'étude par la SSR

La SSR souligne le fait que la population est très intéressée par les informations concernant les autres régions linguistiques et que quatre Suisses sur cinq jugent important d'être informés sur l'actualité des autres régions. En outre, la SSR obtient confirmation de l'effet de gravitation mentionné dans sa prise de position, selon lequel la Suisse alémanique et la Suisse romande s'intéressent moins à la Suisse italienne et à la Suisse rhéto-romane qu'inversement.

4 Evaluation par le Conseil fédéral

4.1 Mandat d'intégration au centre des préoccupations

Le plurilinguisme et la diversité des cultures sont des éléments centraux de l'identité suisse. Le Conseil fédéral s'emploie constamment à défendre un échange fructueux entre les régions linguistiques du pays afin de créer des ponts et favoriser la compréhension réciproque, et par là renforcer l'identité nationale.

Le sondage réalisé par la SSR confirme que de l'avis du public également, les médias suisses jouent un rôle de premier ordre en vue de l'intégration de toutes les régions linguistiques du pays. En tant qu'important fournisseur de service public au niveau régional-linguistique, la SSR remplit une fonction primordiale. Assurer la cohésion nationale est et restera l'une des tâches principales de la SSR. Par conséquent, le Conseil fédéral tient tout particulièrement à ce que les dispositions qui s'y rapportent dans la loi et dans la concession soient dûment respectées. Il estime que le mandat de service public doit être compris au sens large. L'échange entre les régions linguistiques ne doit pas donner lieu à des programmes de niche, mais se faire de manière globale dans l'ensemble de l'offre de la SSR. Le Conseil fédéral a déjà à plusieurs reprises exprimé l'avis que ce mandat soit réalisé principalement par le biais d'offres susceptibles de rencontrer une forte adhésion du public²⁹.

4.2 Compatibilité entre le mandat d'intégration et respect des critères de qualité journalistiques

Le Conseil fédéral estime que le respect des critères de qualité comme le professionnalisme, la pertinence et l'actualité des thèmes traités n'est pas en contradiction avec le but consistant à faciliter les

²⁷ Depuis 2012, SF info diffuse régulièrement des émissions d'information de RTS et de TSI, avec des sous-titres en allemand.

²⁸ DRS diffuse des émissions axées spécifiquement sur l'actualité des autres régions linguistiques, telles que "die anderen / les autres" ou "Die Woche im Tessin und Romandie" sur DRS 4 News.

²⁹ cf. aussi chapitre 1.3

échanges entre les régions linguistiques. Le mandat d'intégration est l'une des principales tâches légales du service public. S'agissant de la question de la pertinence, il convient donc de tenir compte de l'importance des échanges interrégionaux dans le débat démocratique, mais aussi dans la formation et le développement d'une identité suisse. Les critères fixés par le Conseil fédéral à l'art. 3 de la concession SSR reflètent les attentes envers la SSR, à savoir qu'elle remplisse son mandat en assurant une excellente qualité et qu'elle réponde aux intérêts d'un large public. Les échanges entre les régions ne doivent pas être limités à des prestations ou à des émissions spéciales dans les programmes de la SSR, mais doivent trouver leur place dans les bulletins d'information quotidiens.

4.3 Efforts en vue de mieux respecter le mandat

Dans ces conditions, remplir le mandat d'intégration n'est pas chose facile. Le Conseil fédéral a conscience des difficultés de susciter suffisamment l'intérêt du public pour la culture des autres régions linguistiques. Il constate que depuis 2010, la SSR a déjà pris de nombreuses mesures et mis sur pied des activités dans plusieurs domaines pour intensifier les échanges entre les régions linguistiques. Il salue ces efforts, que la SSR a décrits très clairement dans divers documents. Le Conseil fédéral sait aussi qu'il faut du temps pour que les changements conceptuels se manifestent aussi dans les programmes.

Les études réalisées par l'université de Fribourg et par Publicom SA en vue du présent rapport fournissent au Conseil fédéral des informations particulièrement utiles puisqu'elles se basent sur des faits concrets. Elles montrent que les prestations pour l'intégration des régions linguistiques pourraient être améliorées dans les émissions d'informations, un domaine central du service public. En effet, dans tous les programmes de radio et de télévision de la SSR, la part d'information présentant un lien clair avec des événements dans d'autres régions est plutôt faible.

La perception du public est aussi très instructive. L'étude sur l'identité réalisée par la SSR montre que plus de la moitié des personnes interrogées jugent les prestations en matière d'intégration des régions linguistiques *partiellement* suffisantes. Le Conseil fédéral attache une grande importance au fait qu'une large majorité de la population suisse souhaite voir améliorer les prestations favorisant les échanges entre les régions.

Le Conseil fédéral prend également connaissance du fait qu'en Suisse italienne et en Suisse romane, on traite davantage de l'actualité des grandes régions que celles-ci ne le font de ces petites régions, ce qui est confirmé aussi bien dans l'analyse des médias que dans la prise de position de la SSR. Cette répartition inégale des informations pertinentes ne doit pas être négligée. La SSR doit relever le défi de transmettre en Suisse romande et en Suisse alémanique davantage de contenus consacrés aux petites régions.

4.4 Mesures nécessaires

De manière générale, la SSR doit prendre des mesures au niveau de ses prestations de service public, avant tout dans les comptes rendus d'information et les actualités. La SSR est en train d'élaborer dans sa stratégie d'entreprise du 15 octobre 2012 un concept visant à renforcer les échanges entre les langues et les cultures et à promouvoir les collaborations interrégionales. Pour le Conseil fédéral, l'élaboration d'un instrument visant à améliorer les prestations entre les régions linguistiques est primordiale. Le concept constituera une mesure pertinente et efficace pour que les échanges entre les

régions linguistiques fassent partie intégrante de l'ensemble du processus de conception des programmes. Il permettra aussi à la SSR de préciser sa compréhension des échanges entre les régions et de renforcer la cohésion à l'échelle de l'entreprise. Par conséquent, le concept portera sur l'ensemble de la production des programmes et contiendra également des mesures organisationnelles.

4.5 Suite du processus

Pour permettre de vérifier l'efficacité du concept prévu, sa réalisation doit s'accompagner d'un suivi politique. Le Conseil fédéral attend de la SSR qu'elle remette tous les six mois, dès mi-2013, un rapport au Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC). En outre, il lui suggère de fournir au public, dans son rapport annuel de gestion, des informations sur la situation et l'avancement des travaux dans le domaine des échanges interrégionaux.

En parallèle, dans le cadre de l'analyse en continu des programmes, l'OFCOM continuera à faire examiner les prestations d'intégration fournies par la SSR dans ses émissions d'actualité. Les résultats seront pris en considération dans l'évaluation générale des prestations en matière d'intégration des régions linguistiques.

Le processus envisagé n'entraîne aucune dépense qui ne puisse être compensée dans le cadre du budget existant.

Partant, le Conseil fédéral considère que des mesures supplémentaires de régulation ne sont pour l'heure pas nécessaires. Il se réserve toutefois le droit d'intervenir si aucun progrès au niveau de l'échange interrégional n'est constaté d'ici fin 2014.

5 Résumé

Compte tenu des commentaires ci-dessus, le Conseil fédéral arrive aux conclusions suivantes:

- Le Conseil fédéral reconnaît les prestations fournies par la SSR en faveur de l'intégration des régions linguistiques. Il constate néanmoins que des mesures doivent être encore prises afin d'encourager les journalistes à s'intéresser davantage aux réalités dans les autres régions linguistiques, ce que le public souhaite aussi fortement.
- Il attend de la SSR qu'elle présente, dans le cadre de la stratégie d'entreprise du 15 octobre 2012, un concept qui explique comment elle comprend les échanges entre les régions linguistiques; le concept intégrera l'ensemble du processus de production des programmes et contiendra des mesures relatives à l'organisation et aux programmes.
- Il demande que la SSR remette au DETEC un rapport sur la réalisation du concept et qu'à compter de mi-2013, elle présente tous les six mois un aperçu de la mise en œuvre et des résultats. La SSR doit également informer le public dans le cadre de son rapport annuel.
- En parallèle, l'OFCOM continue à faire examiner dans le cadre de l'analyse en continu des programmes les contributions apportées par la SSR en matière d'intégration des régions linguistiques dans ses émissions d'information.
- Si, d'ici fin 2014, aucun progrès n'est constaté dans le domaine des échanges entre les régions linguistiques, le DETEC proposera des mesures supplémentaires au Conseil fédéral. Le processus envisagé n'entraîne aucune dépense qui ne puisse être compensée dans le cadre du budget existant.

Annexes

Tableau 1: les 15 régions les plus fréquemment mentionnées sur les télévisions de la SSR

	SF 1 & 2		TSR 1 & 2		RSI LA 1 & 2
Zurich	10.2	Genève	21	Tessin	16.5
Berne	6.9	Vaud	17.9	Sottoceneri	11.3
Suisse rhéto-romane	3.8	Fribourg	9.7	Lugano	7.6
Grisons en général	3.7	Valais	8	Grisons en général	5.9
Bâle	2.7	Neuchâtel	7.2	Zurich	4.9
Valais	2.3	Suisse romande en général	5.3	Suisse italienne en général	3.8
Lucerne	2.3	Jura	5.1	Sopraceneri	3.7
Suisse alémanique en général	2.2	Berne	3.7	Suisse rhéto-romane	3.4
Genève	2	Zurich	2.9	Genève	3.3
Argovie	1.8	Bâle	1.7	Locarno	2.2
Suisse romande en général	1.7	Grisons en général	1.1	Bellinzone	2.2
Vaud	1.5	Suisse alémanique en général	0.9	Vallées italophones des Grisons	2.1
Tessin	1.4	Berne, autorités fédérales	0.9	Fribourg	2
Saint-Gall	1.4	Saint-Gall	0.8	Berne	1.9

Tableau 2: références à la région sur les radios SSR de Suisse alémanique

	DRS 1	DRS 2	DRS 3	DRS 4 News	Musik- welle	Virus	Radio Ru- mantsch
Zurich	32	35	24	36	32	49	16
Berne	21	13	21	24	24	22	6
Bâle	16	22	29	15	9	8	7
Lucerne	15	7	7	6	8	21	3
Saint-Gall	7	14	13	3	14	5	1
Coire	7	8	7	4	17	4	77
Aarau-Olten	2	1	2	1	5	1	1
Soleure	4	1	1	4	1	3	0
Bienne	2	1	2	1	1	1	2
Schaffhouse	1	8	1	1	0	0	0
Oberland bernois	8	1	9	6	13	4	4
Haut-Valais	3	6	2	1	5	2	2
Genève	2	5	4	10	5	2	3
Lausanne	2	8	4	4	3	12	2
Fribourg	2	1	4	1	2	2	2
Neuchâtel	2	2	1	4	2	1	1
Jura	0	1	0	2	1	0	1
Bas-Valais	1	2	1	1	1	1	1
Suisse romande en général	0	1	1	3	0	0	1
Sotto Ceneri	1	1	1	2	1	0	1
Sopra Ceneri	1	1	1	1	3	1	1
Tessin	1	1	1	3	1	1	1

Tableau 3: références à la région sur les radios SSR de Suisse romande

	La 1ère	Espace 2	Couleur 3	Option Musique
Genève	40	40	29	21
Lausanne	32	25	24	7
Fribourg	7	8	3	10
Neuchâtel	6	5	10	6
Jura	7	2	6	9
Bas-Valais	12	6	9	13
Suisse romande en général	4	1	7	10
Sotto Ceneri	1	0	1	0
Sopra Ceneri	1	1	1	1
Tessin	1	1	2	1
Zurich	4	8	10	7
Berne	11	18	14	20
Bâle	1	1	3	2
Lucerne	1	1	5	1
Saint-Gall	1	0	1	1
Coire	1	0	1	0
Aarau-Olten	1	0	1	1
Soleure	0	2	1	1
Bienne	1	1	4	2
Schaffhouse	1	0	0	0
Oberland bernois	2	1	3	1
Haut-Valais	0	0	1	0

Tableau 4: références à la région sur les radios SSR du Tessin

	Rete Uno	Rete Due	Rete Tre
Sotto Ceneri	27	15	32
Sopra Ceneri	30	27	23
Tessin	35	25	25
Zurich	10	19	8
Berne	9	10	6
Bâle	3	6	2
Lucerne	3	2	2
Saint-Gall	3	4	2
Coire	9	13	5
Aarau-Olten	1	1	1
Soleure	1	1	1
Bienne	1	1	1
Schaffhouse	0	0	0
Oberland bernois	4	3	2
Haut-Valais	1	0	0
Genève	4	8	4
Lausanne	3	3	4
Fribourg	2	1	3
Neuchâtel	1	1	1
Jura	1	1	1
Bas-Valais	1	1	4
Suisse romande en général	1	4	3